



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 03424

Numéro SIREN : 500 316 377

Nom ou dénomination : SARL 1001 ADRESSES

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2013 sous le numéro de dépôt 6408

Le présent rapport a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux

Le 12 AVR. 2013

sous le N° ..... 6408.

**SARL 1001 ADRESSES**  
6 avenue Henri BARBUSSE  
33700 Mérignac

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS**

=====

**Sur la valeur des apports devant être effectués à la société « 1001 ADRESSES » par Monsieur François CARRE.**

Société de Commissariat aux comptes  
Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux  
SARL au capital de 30 000 euros - RCS 480 258 342 Bordeaux  
[www.3g-gadras.fr](http://www.3g-gadras.fr)

**Siège social**  
Immeuble Bistro - Aquilae  
Rue de la Blanchemerie - BP 30077  
33370 ARTIGUES-PRÉS-BORDEAUX  
Tél.: 05 56 77 24 87 / Fax : 05 56 77 24 88  
[Info@3g-gadras.fr](mailto:Info@3g-gadras.fr)

Greffé du Tribunal de Commerce de Bordeaux : dépôt N°6408 en date du 12/04/2013

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS**

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée suivant délibération en date du 4 mars 2013, prise à l'unanimité des associés de la société à responsabilité limitée « 1001 ADRESSES », concernant l'apport consentis au profit de la société 1001 ADRESSES par Monsieur François CARRE, j'ai établi le présent rapport prévu par l'article L.225-14 du Code de Commerce.

### **1 - Description de l'opération et description des apports**

#### **1-1 Entités participant à l'opération**

##### **1-1-1 François CARRE**

Monsieur François CARRE, né le 17 juin 1972 à Bordeaux (Gironde), demeurant 42 cours du Maréchal Foch, 33 000 Bordeaux, de nationalité française.

##### **1-1-2 La SARL 1001 ADRESSES**

La société 1001 ADRESSES est une société à responsabilité limité au capital de 7 500 euros, immatriculée le 8 Octobre 2007 auprès du RCS de Bordeaux, sous le numéro 500 456 793 dont le siège social est situé 6 avenue Henri BARBUSSE, 33 700 Mérignac, France. Elle exerce une activité de syndic de copropriété, administrateur de biens, et de gestion locative.

## 1-2 Description et évaluation des apports

Monsieur François CARRE apporte à la société 1001 ADRESSES 350 parts sociales lui appartenant au sein de la société SQUARE et HASHFORD, SARL au capital de 5 000 euros, situé 173 rue du Palais Gallien 33 000 Bordeaux, immatriculée 493 596 464 au RCS de Bordeaux. Ces parts sociales apportées sont entièrement libérées :

- Parts sociales SARL SQUARE et HASHFORD apportées..... 478 450€

**MONTANT DE L'APPORT NET** 478 450 €

Les apports ont été valorisés sur la base de la situation nette au 30 septembre 2012.

Toutefois, les apports ne seront définitifs qu'après approbation de l'opération par décision extraordinaire des associés et de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

## 1-3 Rémunération des apports

La rémunération des apports effectués à la «SARL 1001 ADRESSES» sera réalisée par la création de 500 parts d'une valeur nominale de 10 euros chacune, toutes entièrement libérées et destinées à Monsieur François CARRE. Elles seront émises à titre d'augmentation de capital au prix unitaire de 956.9 euros, soit une prime d'apport de 946.9 euros par part sociale.

## 2 Vérifications effectuées

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à :

- à apprécier la valeur des apports
- à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée
- à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des parts à émettre par le bénéficiaire des apports.

La liste des documents obtenue et nécessaire à l'appréciation de la valeur est la suivante : description détaillée des apports, rapports d'évaluation, projet de statuts de la SARL 1001 ADRESSES, comptes annuels 2010, 2011 et 2012 de la SARL SQUARE et HASHFORD.

**3 – Conclusion**

Sur la base de mes travaux et compte-tenu de ce qui précède, nous concluons que la valeur des apports s'élevant à 478 450 euros, n'est pas surévaluée et, en conséquence, la valeur nette globale des apports est au moins égale à la valeur nominale des parts à émettre.

Fait à Artigues-près-Bordeaux, le 29 mars 2013



**Philippe GUERMEUR**  
**Commissaire aux apports**